

Formation Continue 2018-2019

Modules de formation

Module 1.1 : Perfectionnement

Formateurs selon discipline et besoins du stagiaire

Objectifs généraux :

Le module de perfectionnement a pour but d'enrichir les compétences musicales et techniques du stagiaire tout en favorisant le développement de son autonomie artistique.

Déroulement général du perfectionnement :

Afin d'assurer un suivi au diapason des besoins du stagiaire, ce dernier sera guidé par un musicien professionnel durant 4 mois.

Choix du professeur de perfectionnement :

Dans la mesure du possible, le choix du professeur de perfectionnement principal dans la discipline, s'effectue suivant les souhaits et motivations du stagiaire en fonction de son projet et par rapport à l'expérience qu'il a déjà acquise dans ce domaine. Ce choix doit être approuvé par la direction du Pôle Musique et Danse.

Rôle du professeur de perfectionnement et développement de la pratique artistique :

Le stagiaire devra être à même de cibler les styles ou genres musicaux pouvant compléter son parcours, ses forces et défis techniques et musicaux, d'expliquer ses méthodes de travail et les outils qu'il s'est forgés pour maîtriser les œuvres qu'il interprète. Le professeur de perfectionnement guidera le stagiaire dans ce bilan, alimentera ses choix et sa démarche tout au long de son parcours. Ainsi, le professeur :

- Guidera le stagiaire dans l'élaboration de son projet de perfectionnement,
- Vérifiera que le stagiaire est capable d'expliquer les stratégies et processus qui régissent son travail d'interprète.
- Donnera des suggestions pour améliorer les œuvres interprétées,
- Évaluera l'évolution de la Maîtrise et de la compréhension musicale du stagiaire.

Public concerné :

Candidats VAE ayant obtenu une validation partielle

Tarif : 500 euros

Durée : 12h réparties sur 4 mois

Module 1.3 : Soundpainting

Formateur : Etienne BOUYER

Etienne BOUYER :

Saxophoniste, compositeur, arrangeur, improvisateur, Soundpainter et Enseignant intervenant au Pôle Musique et Danse depuis 2012.

Titulaire du DE JAZZ obtenu au Cefedem de Lorraine

Coordinateur Jazz et Musiques Actuelles au Conservatoire d'Amiens depuis 2014.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le soundpainting est un langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel, élaboré par Walter Thompson en 1974 à Woodstock, New York. Il est destiné à des musiciens, danseurs, acteurs et plasticiens. En évolution constante, ce langage comporte plus de 1 200 signes de la main et corporels qui désignent différents types de matériaux artistiques, spécifiques aux exécutants. Pendant une performance, le soundpainter fait un ensemble de signes aux exécutants et utilise les réponses de ceux-ci pour développer et donner forme à sa composition. Cette composition en temps réel résulte ainsi de l'interaction entre les improvisations des exécutants et celle du soundpainter.

Ce stage permettra d'aborder avec son instrument la pratique du soundpainting (niveau 1), et pourquoi pas, de prendre la place du soundpainter (niveau 2).

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 10€/heure en cas de prise en charge, (5€/heure en cas de non prise en charge par l'employeur)

Lieu : Maison de l'Orchestre
Orchestre National de Lorraine,
31 rue de Belletanche, Metz

Date limite d'inscription : 7 janvier 2019

Dates et horaires :

Niveau 1 :

Mardi 19 février 2019, 14h-17h

Mercredi 20 février, 9h30/12h30-14h/17h

Vendredi 22 février, 14h-17h

(+ concert en soirée)

Niveau 2 :

Jeudi 21 février 2019, 9h30/12h30-14h/17h

Vendredi 22 février, 9h30/12h30-14h/17h

(+ concert en soirée)

Pôle Musique et Danse | EPCC ESAL
2 rue du Paradis, 57000 METZ

Tel : 03 87 74 28 38 | www.cefedem-lorraine.fr | pmd@esalorraine.fr

Module 2.3 : Analyse musicale appliquée

Formateur : Jean Marc ILLI

Jean Marc ILLI

Compositeur, (Prix de la SACEM en 1979) de musique symphonique, musique chorale, musique de chambre, de chansons pour enfants, travaillant pour le cinéma et le théâtre.

Nommé en 1983 à l'Université de Lorraine, étant principalement investi dans les préparations aux concours, en collaboration avec l'IUFM. Il a été enseignant au Conservatoire de Nancy (en formation musicale et culture musicale) jusqu'en 2011 et à l'école de musique de Vandoeuvre les Nancy.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce module permettra de placer ou de repréciser les différents éléments d'analyse indispensables à l'enseignant aujourd'hui, en les replaçant dans sa dimension pédagogique. L'approche de la partition écrite doit être pensée comme un support d'interprétation vivante et sans cesse en construction, sachant que l'on joue ce qu'on l'on comprend bien.

En effet, si l'analyse joue un rôle primordial dans l'interprétation pour tout artiste, elle n'en joue pas un rôle moins important dans l'apprentissage des morceaux par des élèves de tous âges et de tous cycles, et donc dans la construction d'un cours.

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 10€ /heure en cas de non-prise en charge

(5€ en cas de non prise en charge par l'employeur)

Dates et horaires :

Mardi 15 janvier 2019 : 9h30/12h30

D'autres dates seront programmées jusqu'en juin 2019. Se renseigner auprès du Pôle Musique et Danse.

Lieu : Pôle Musique et Danse, 2 rue du Paradis, Metz

Pôle Musique et Danse | EPCC ESAL
2 rue du Paradis, 57000 METZ

Tel : 03 87 74 28 38 | www.cefedem-lorraine.fr | pmd@esalorraine.fr

Module 2.4 : Culture musicale et artistique

Formateur : Jean Marc ILLI

Jean Marc ILLI

Compositeur, (Prix de la SACEM en 1979 de musique symphonique, musique chorale, musique de chambre, de chansons pour enfants, travaillant pour le cinéma et le théâtre.

Nommé en 1983 à l'Université de Lorraine, étant principalement investi dans les préparations aux concours, en collaboration avec l'IUFM. Il a été enseignant au Conservatoire de Nancy (en formation musicale et culture musicale) jusqu'en 2011 et à l'école de musique de Vandoeuvre les Nancy.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours de culture musicale (histoire, analyse et esthétique) offre un équilibre entre un cours chronologique d'histoire de la musique et un cours de réflexion sur l'histoire des formes, des genres et des styles. Ce cours développera le sens de l'esthétique musicale par le biais notamment du commentaire d'écoute, complété par une approche analytique sur partition, de la lecture de textes musicologiques, esthétiques, philosophiques ou historiques (préfaces ou chapitres d'ouvrages marquants, articles divers, etc.).

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 60€, (30€ en cas de non prise en charge par l'employeur)

Lieu : Pôle Musique et Danse, 2 rue du Paradis, Metz

Dates :

Lundi 17 décembre 2018 : 14h/17h

D'autres dates seront programmées jusqu'en juin 2019. Se renseigner auprès du Pôle Musique et Danse.

Module 2.4 : Musique et Arts

Formateur : Cécile THEVENOT

Cécile THEVENOT

Titulaire du DE en 2015, au Cefedem de Lorraine.
Depuis 2014, professeur de piano et actions de sensibilisation artistiques et musicale au Pôle Musique et Danse
Compositrice.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ces ateliers ont pour vocation de sensibiliser les participants à la notion de transversalité entre les pratiques musicales et les autres arts.
Ils invitent les participants à questionner les relations entre le langage musical et plastique (leurs origines et leur déploiement au cours du 20^{ème} et début du 21^{ème} siècle) d'un point de vue théorique et pratique, mais également à interroger la mise en scène de la musique, sa mise en espace.
Ces actions sont menées à travers la découverte active et/ou l'approfondissement de quelques exemples clés et éclairants de correspondances artistiques : V. Kandinsky et A. Schoenberg ; la Monte Young et M. Zazeela ; M. Kagel et ses questions de mises en scène de la musique ; Aperghis et le théâtre musical ; la musique concrète et ses relations avec le paysage sonore ...
De plus, il est proposé aux stagiaires des écoutes musicales, extraits de films, études de textes, commentaires, apports historiques et artistiques.
D'un point de vue plus pratique les participants sont invités avec leurs instruments à éprouver quelques confrontations artistiques à travers l'interprétation de pièces écrites (forme ouverte, texte, partitions graphiques) en lien direct avec les démarches artistiques découvertes en amont, quelques pratiques musicales (en petits et grands ensembles) inspirées de supports propres aux arts plastiques et visuels etc.

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 10€/heure en cas de prise en charge de l'employeur
(5€/heure en cas de non prise en charge par l'employeur)

Lieu : Pôle Musique et Danse, 2 rue du Paradis, Metz

Dates :

Lundi 21 janvier 2019 : 9h30-12h30
Mardi 5 février 2019 : 9h30-12h30
Mardi 5 mars 2019 : 9h30-12h30

Pôle Musique et Danse | EPCC ESAL
2 rue du Paradis, 57000 METZ

Tel : 03 87 74 28 38 | www.cefedem-lorraine.fr | pmd@esalorraine.fr

Module 3.4 : La méthode DALCROZE

Formateur : Laëtitia DISSEIX BERGER

LAETITIA DISSEIX BERGER

Master en pédagogie musical : Orientation Rythmique Jaques DALCROZE

Professeur d'Enseignement Artistique de Formation Musicale,

Professeur de Formation Musicale Danse

Professeur de rythmique Jaques DALCROZE au CRR de Rueil Malmaison.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La pédagogie Dalcroze est une méthode d'éducation musicale qui met en relation les liens naturels, le mouvement corporel et le mouvement musical conduisant au développement des facultés artistiques de celui ou celle qui la pratique. Les trois matières principales sont : la Rythmique, le Solfège et l'Improvisation.

Parmi les méthodes actives, elle fait aujourd'hui référence et permet d'enrichir son enseignement et de développer le rapport au corps dans la pratique musicale. Elle s'applique autant à l'apprentissage d'un instrument qu'à la Formation Musicale ou aux pratiques collectives.

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 10€/heure en cas de prise en charge (5€/heure en cas de non prise en charge par l'employeur).

Dates :

Jeudi 21 février 2019 : 9h30-13h / 14h-17h30

Vendredi 22 février 2019 : 9h/12h

Lieu : Pôle Musique et Danse, 2 rue du Paradis, Metz

Module 4.1 : Tutorat

Formateurs selon discipline et besoins du stagiaire

Objectifs généraux du tutorat :

Le tutorat a pour but d'étayer et d'enrichir la démarche pédagogique du stagiaire par différentes phases interactives :

- Observations de situations pédagogiques et analyse de celles-ci,
- Prise en charge progressive d'élève ou de groupes d'élèves,
- Situation de responsabilité pédagogique effective.

Le tout sous la conduite d'un musicien-pédagogue d'expérience.

Choix du conseiller pédagogique :

Dans la mesure du possible, le choix du conseiller pédagogique s'effectue suivant les souhaits et motivations du stagiaire en fonction de son projet et par rapport à l'expérience qu'il a déjà acquise dans le domaine. Ce choix doit être approuvé par la direction du Pôle Musique et Danse.

Le rôle du conseiller pédagogique :

Le conseiller explicite sa démarche et son approche pédagogique, ses choix de répertoires et de méthodes, instruit le stagiaire sur la didactique de sa discipline, le cadre d'expression de son action pédagogique, permettant d'approfondir la réflexion sur le métier de professeur de musique et conforter la démarche personnelle du stagiaire. De façon plus précise, le conseiller veillera à aborder les points suivants avec le stagiaire :

Répertoires et publications :

- Présentation et réflexion sur les répertoires, méthodes, recueils et ouvrages spécifiques à la discipline et les disciplines complémentaires.

Outils pédagogiques :

- Définition des différents niveaux d'apprentissage,
- Description de l'approche pédagogique du conseiller pédagogique (ens.individuel, groupe),
- Explication/démonstration des différents stades de l'apprentissage technique,
- Conception de l'apprentissage technique et mise en œuvre d'objectifs plus généraux,
- Comment établir un diagnostic juste et varier les stratégies afin d'aider l'élève atteindre le but visé,
- Comment évaluer et motiver l'élève.

Tutorat :

A. Au début du tutorat : Observation, bilan et contrat

Observation :

- Durant les deux premières semaines de tutorat (4 à 6h), le stagiaire observe son conseiller pédagogique enseigner en repérant différents paramètres suggérés en classe.

Bilan :

- Dès la 3^{ème} semaine de tutorat, le conseiller pédagogique met le stagiaire en situation d'enseignement sur une période continue d'au moins deux semaines (élèves de niveaux différents et modalités variées) afin d'évaluer les compétences du stagiaire.

Contrat :

- Le stagiaire rédige alors le contrat d'étude et le soumet pour approbation à son conseiller, puis le fait valider par le directeur du Pôle Musique et Danse. Le contrat d'étude comporte deux parties :
 - 1) Conseiller pédagogique : diagnostic des compétences du stagiaire en situation d'enseignant en tout début de formation.
 - 2) Stagiaire : Prise de conscience et résultats attendus au terme de la formation, ainsi qu'à mi-parcours.

B. En cours de tutorat

Vers la fin du tutorat, la directrice du Pôle Musique et Danse ou son représentant se rend sur le lieu du tutorat du stagiaire. L'évaluation se fait en trois temps :

- Cours donné par le stagiaire (**30mn**).
- Préparation du bilan par le stagiaire seul (**10mn**), phase pendant laquelle la directrice du Pôle Musique ou son représentant et le conseiller pédagogique discutent du cours observé,
- Entretien d'explication : présentation par le stagiaire de son bilan, suivie d'une discussion à trois, retour d'étude et projection dans le travail futur (**20mn**)

C. En fin de tutorat : Évaluation continue par le conseiller pédagogique.

A l'issue du tutorat, une évaluation écrite par le conseiller pédagogique fera le point sur tous les éléments du contrat. Cette évaluation sera portée sur le contrat d'étude à remettre au stagiaire et notée sur 100%.

Public concerné :

Candidats VAE ayant obtenu une validation partielle

Tarif : 500 euros

Durée : 30h réparties sur 3 mois

Module 4.3 : Physiologie et mouvement

Formateur : Marie Christine MATHIEU

MARIE CHRISTINE MATHIEU

Créatrice de la Méthode « intelligence » du mouvement et Smartmovements
Formatrice en écoles de musique et orchestres
Formatrice en entreprise et pour les collectivités locales dans les domaines de la gestuelle active, de la gestuelle de précision, du stress et de la manutention.
Formatrice et consultante, formatrice indépendante pour les comptes des pouvoirs publics, d'entreprise et de particuliers.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Si le travail à l'instrument provoque régulièrement des douleurs, si le professeur peine à « débloquer » ses élèves dont le jeu plafonne, ou recherche simplement plus de plaisir et de sonorité, la formation proposée par Marie-Christine Mathieu peut l'aider : elle ouvre de nouveaux horizons sur l'utilisation globale du corps, au service de la musique à travers plusieurs clés d'entrée :

- des rappels sur l'anatomie pour comprendre la logique du corps en mouvement, les pièges de la position assise, les ressources inexploitées de nos muscles respiratoires, la meilleure façon de mettre le corps au service de la main, etc. ;
- une description des pathologies des musiciens, de leur origine et de leur prévention ;
- un travail spécifique sur les instruments présents, pour approfondir et affiner le travail corporel ;
- des conseils et des éclairages pédagogiques sur l'introduction du travail corporel en classe d'instrument ;
- des exercices à pratiquer et à faire pratiquer.

Pour plus d'informations, consulter son ouvrage « Gestes et postures du musicien » ou parcourir : <http://blogmusicien.gestesetpostures.com>

Public concerné :

Enseignants toutes disciplines de l'enseignement musical spécialisé

Tarif : 10€/heure en cas de prise en charge (5€/heure en cas de non prise en charge par l'employeur)

Lieu : Pôle Musique et Danse, 2 rue du Paradis, Metz

Dates :

Mardi 22 janvier 2019 : 9h30/12h30/14h/17h
Mardi 5 mars 2019 : 9h30/12h30/14h/17h

Pôle Musique et Danse | EPCC ESAL
2 rue du Paradis, 57000 METZ

Tel : 03 87 74 28 38 | www.cefedem-lorraine.fr | pmd@esalorraine.fr

Fiche d'inscription

A retourner à :

Pôle Musique et Danse - EPCC ESAL,
2 rue du Paradis, 57000 Metz

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Profession :

Si enseignant, instrument :

Employeur / association :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

S'inscrit au(x) module(s) suivant(s) :

- Module 1.1 : Perfectionnement
- Module 1.3 : Soundpainting – niveau 1
- Module 1.3 : Soundpainting – niveau 2
- Module 2.3 : Analyse musicale appliquée
- Module 2.4 : Culture musicale et artistique
- Module 2.4 : Musique et Arts
- Module 3.4 : La méthode Dalcroze
- Tutorat 4.1 : Tutorat
- Module 4.3 : Physiologie et mouvement